Compte-rendu de la commission du climat et de l'environnement du 24 mars 2026

Présents : Richard Lütteke, Laurent Schank, Caroline Mangold, Véronique Ntoumos,

Simone Breuer (remplaçant Alain Hennes), Romain Breuer, Ricardo Baptista, Ghislain Mbumbet, Marie-Anne Herschbach, Yannick Girsch, Eliane Irthum (remplaçant David Michels), Laurent Hennes, Theo Thill (remplaçant Astrid Sigl)

Excusés : Astrid Sigl, Alain Hennes.

Invité : Conseil communal

Présentation du concept d'espace ouvert du PAG

Les axes clés du concept d'espace ouvert ont été présentés :

- Le *Stadtentwicklungs- und Grünplanungskonzept* : l'objectif est de consolider la mise en valeur des paysages et de développer des espaces verts au cœur du tissu urbain.
- La limitation de l'imperméabilisation : pour les infrastructures et les servitudes (telles que le stationnement), le PAG favorise des critères écologiques (ex. stationnements écologiques à ciel ouvert, plantations d'arbres massives, minimisation des surfaces scellées).
- Le Maillage des parcs urbains et de la vallée de l'Alzette : le concept intègre des zones de parcs urbains spécifiquement dédiées à la détente, aux loisirs et aux jeux, tout en s'articulant avec les projets de gestion de l'eau et les zones inondables de la vallée de l'Alzette.

Richard Lütteke
Président

Véronique Ntoumos
Secrétaire